

LAMBALLE TERRE & MER RAPPORT D'ACTIVITÉS ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

2024

lamballe-terre-mer.bzh



**LAMBALLE
TERRE & MER**
Communauté d'agglomération



Thierry ANDRIEUX

Président de l'Agglomération
Lamballe Terre & Mer

Juillet 2024 a constitué un moment historique avec l'adoption à l'unanimité de notre Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET). Cette unanimité politique reflète la conscience partagée de l'urgence climatique et notre détermination collective à agir concrètement. Notre stratégie climat dessine désormais la feuille de route des prochaines années, avec des objectifs ambitieux, mais réalistes pour la transition énergétique de notre territoire.

Au-delà de cette étape majeure, 2024 a été riche en réalisations dans tous nos domaines de compétences : développement économique, mobilité, habitat, environnement et services aux communes. Chaque action menée s'articule autour de nos deux piliers fondamentaux : les transitions et la justice sociale.

Car nous sommes convaincus que l'écologie et l'équité territoriale sont indissociables. Nos politiques publiques visent à réduire les inégalités d'accès aux services, à favoriser la mixité sociale et à garantir que les transitions profitent à tous, sans laisser personne au bord du chemin.

Ce rapport illustre notre capacité à concilier ambition environnementale et cohésion sociale. Il témoigne de l'engagement quotidien de nos équipes au service des citoyens et du territoire. Il reflète l'efficacité d'une administration qui place l'humain au cœur de ses préoccupations.

Ensemble, nous construisons l'Agglomération de demain : plus verte, plus juste, plus solidaire.

SOMMAIRE

1	Un territoire de proximité	3
2	Un territoire en mouvement qui donne du sens à l'emploi	14
3	La transition écologique pour relever les défis de demain	17
4	Un quotidien humain pour nous rendre la vie plus simple	21
5	Une belle qualité de vie à tous les âges pour nous réunir	25
6	Les fonctions support indispensables à la réussite de nos missions	32

41 rue Saint-Martin, 22 404 LAMBALLE-ARMOR / contact@lamballe-terre-mer.bzh / 02 96 50 00 30

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Thierry ANDRIEUX - Président de Lamballe Terre & Mer

RÉDACTION : les services de Lamballe Terre & Mer, IMPRESSION : Roudenn Grafik

PHOTOS : Thibault Poriel - Guénolé Tréhorel - Aurore Monboussin - Sophie Rousselle-Danet

Sacha Drouart - François Faivre-Cubizolles - Lamballe Terre & Mer

ILLUSTRATIONS : Adobe Stock



UN TERRITOIRE DE PROXIMITÉ

Territoire de 38 communes et 69 000 habitants, Lamballe Terre & Mer réunit élus, agents et acteurs locaux dans une organisation collective au service de l'intérêt général.

À travers ses instances de gouvernance, ses commissions thématiques, ses réunions de secteur ou encore le Conseil de développement, chaque commune et chaque citoyen a la possibilité de s'exprimer dans la définition et le suivi des projets de l'Agglomération.

Cette proximité se traduit également dans l'action quotidienne : services publics accessibles, compétences

exercées au plus près des besoins du territoire, accompagnement des transitions écologiques et énergétiques, ou encore soutien à la vie sociale et économique.

En 2024, cette dynamique s'est poursuivie avec la mise en œuvre de grands projets structurants, dont la stratégie climatique et énergétique. Lamballe Terre & Mer s'engage ainsi vers un avenir plus durable, solidaire et résilient.

LES COMPÉTENCES DE L'AGGLOMÉRATION



Tourisme

Protection des ressources naturelles et de la biodiversité

Petite enfance

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

CIAS

Centre social intercommunal

Développement économique

Gestion des déchets

Accueil de loisirs

Assainissement Eau potable

Aménagement

Santé

Mobilités

Structure Info Jeunes

Enseignement artistique

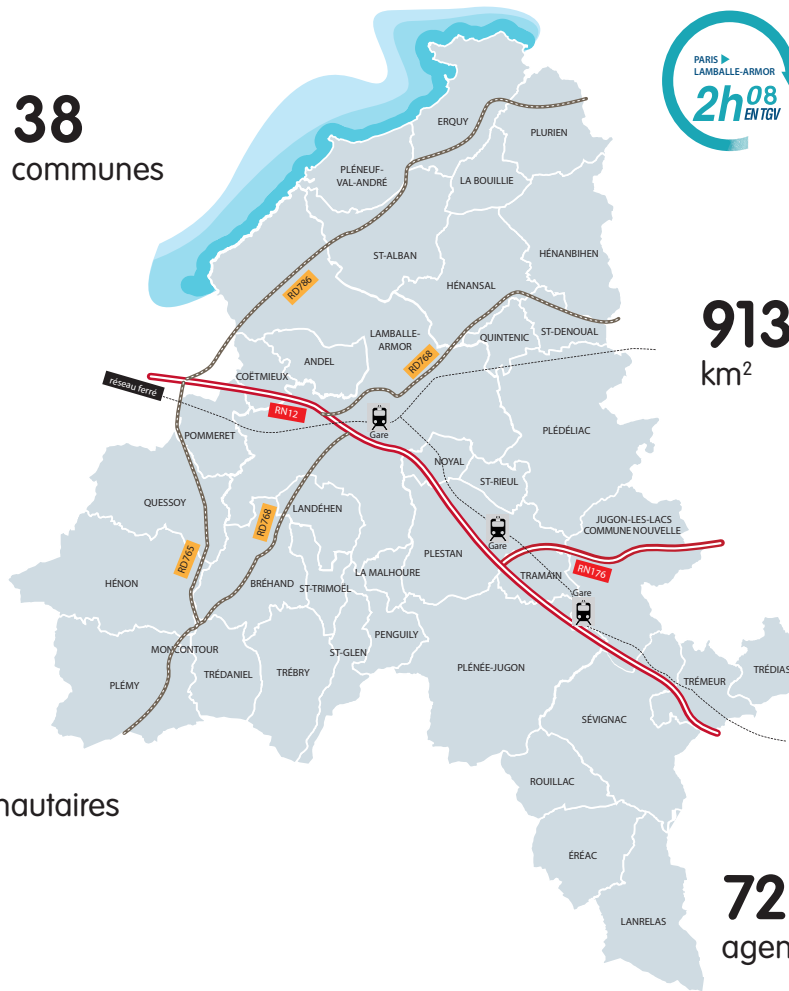
Très Haut Débit

Habitat

Équipements sportifs

Aires d'accueil des Gens du voyage

38
communes



913
km²

69 000
habitants

69
élus
communautaires

724
agents



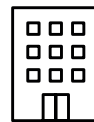
42

kilomètres de côtes



129,9M€

Budget 2024



31

Parcs d'activités



2 600

Entreprises



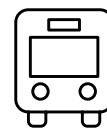
1 600

kilomètres de réseau
d'eau potable



26 000

arbres plantés
sur le territoire par an



84 000

voyages sur le
réseau Distribus



1 100

personnes accompagnées
par le CIAS



3 100

enfants aux activités
enfance/jeunesse par an

BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le Président

Thierry ANDRIEUX

Attractivité du territoire et liens aux communes (économie, communication)

Les Vice-présidents

Nathalie BEAUVY

1^{ère} Vice-présidente

Ressources humaines, dialogue social, égalité femme-homme et administration générale

Jérémy ALLAIN

2^e Vice-président

Adaptation au changement climatique et contractualisations

Nathalie TRAVERS-LE ROUX

3^e Vice-présidente

Enfance jeunesse

Éric MOISAN

4^e Vice-président

Finance et perspectives financières

Catherine DREZET

5^e Vice-présidente

Solidarités et transformation numérique

Jean-Luc COUELLAN

6^e Vice-président

Réduction et gestion durable des déchets

Claudine AILLET

7^e Vice-présidente

Culture et petite enfance

Jean-Luc BARBO

8^e Vice-président

Transitions écologiques et enjeux de la biodiversité

Jean-Pierre OMNES

9^e Vice-président

Gestion de la ressource en eau et assainissement

Jean-Luc GOUYETTE

10^e Vice-président

Logement et habitat durable

Pierre LESNARD

11^e Vice-président

Tourisme durable et responsable

Guy CORBEL

12^e Vice-président

Agriculture, maritimité et souveraineté alimentaire

Yves LEMOINE

13^e Vice-président

Mobilités durables

Yves RUFFET

14^e Vice-président

Gestion des crises et déploiement du Très Haut Débit

Serge GUINARD

15^e Vice-président

Stratégie patrimoniale et sports

Les Conseillers délégués

Josianne JEGU

Conseillère déléguée

Politique santé

Christophe ROBIN

Conseiller délégué

Service commun voirie

Nicole POULAIN

Conseillère déléguée

Centre Social

Intercommunal

LES CHIFFRES CLÉS 2024

12

CONSEILS COMMUNAUTAIRES
DONT 1 PLÉNIÈRE

210

DÉLIBÉRATIONS

3 081

ARRÊTÉS

24

BUREAUX COMMUNAUTAIRES
ORDINAIRES ET 12
DÉLIBÉRATIFS

212

DÉCISIONS DU PRÉSIDENT

7

CONFÉRENCES DES MAIRES

GOUVERNANCE DE LAMBALLE TERRE & MER

Les 38 communes sont représentées dans les instances de l'Agglomération, chargées de préparer et suivre les compétences déléguées à Lamballe Terre & Mer.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

69 membres (1 Président, 15 Vice-présidents). Réuni chaque mois (sauf août) en séance publique et retransmis en ligne pour voter les décisions. Des réunions plénières, non publiques, servent à discuter des projets majeurs.

Le Président

Élu parmi les conseillers, dirige l'exécutif, préside les instances, fixe l'ordre du jour et met en œuvre les décisions.

Les Vice-présidents

Ils représentent le président selon les compétences de la communauté, dans la limite légale de 15.

BUREAU COMMUNAUTAIRE

19 membres (1 Président, 15 Vice-présidents, 3 Conseillers délégués). Instance de réflexion, de préparation et, par délégation, de décision.

LES INTERVENTIONS EN CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Bureau présentent les politiques de l'Agglomération et échangent sur les projets communaux à l'invitation des maires.

CONFÉRENCE DES MAIRES

Cette conférence réunit les maires, maires délégués, membres du Bureau et le Président pour échanger sur les sujets communautaires et coordonner l'action sur le territoire. Elle sert aussi de lieu de débat et d'arbitrage, où les projets majeurs sont présentés avant passage en Conseil communautaire.

LES RÉUNIONS DE SECTEUR

L'Agglomération est divisée en 6 secteurs pour assurer proximité et représentativité. Les élus s'y réunissent au moins une fois par an pour échanger sur les projets clés et les enjeux locaux.

LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Composé de 87 membres (citoyens, associatifs, entreprises) représentatifs du territoire et paritaires, ce conseil consultatif émet des avis, propose des idées, anime le débat public et renforce la participation citoyenne.

ZOOM SUR



Les commissions

Réunissent un vice-président et jusqu'à deux délégués par commune (trois pour les villes de plus de 3500 habitants). Elles collectent avis et propositions pour élaborer des projets.

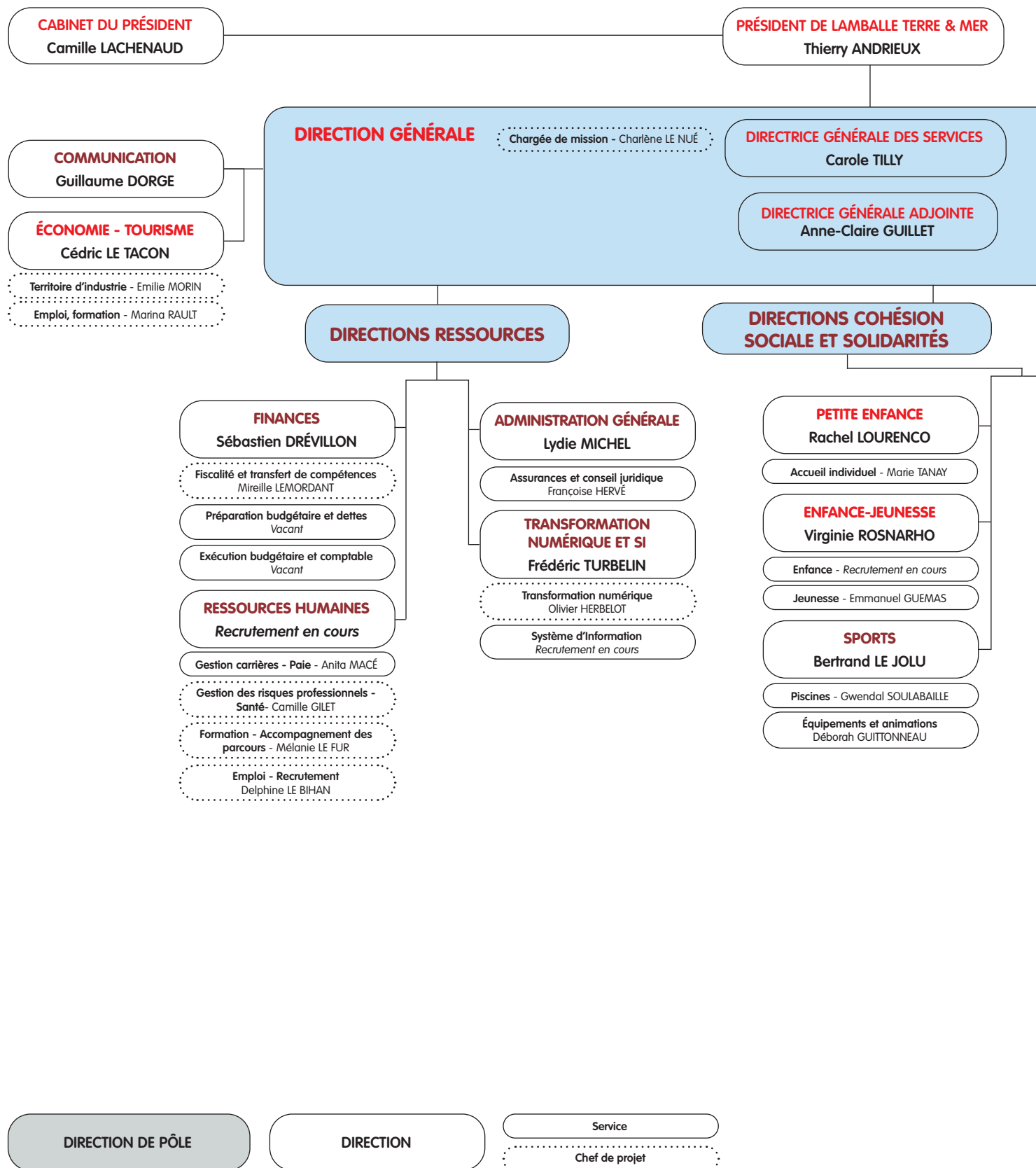
- > Aménagement numérique/dématérialisation
- > Communication
- > Eau et assainissement
- > Économie / Innovation - Recherche
- > Enfance Jeunesse
- > Enseignement artistique/Éducation culturelle
- > Finances
- > Gestion des déchets
- > Habitat/Urbanisme
- > Mobilités
- > Ressources humaines/Affaires générales
- > Solidarités/Santé
- > Sports
- > Tourisme
- > Transitions Écologiques et Énergétiques



Séance du Conseil communautaire

ORGANIGRAMME GÉNÉRAL DES SERVICES

AU 1^{ER} JANVIER 2025



Directions propres à Lamballe Terre & Mer - Directions mutualisées avec la ville de Lamballe-Armor

DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT
Recrutement en cours

PROSPECTIVE TERRITORIALE

Démocratie participative et innovation publique - Pierre-Yves HENRY

Climat, air, énergie - Agnès MÉLET

Contractualisations - Camille ROLLAND

Mobilités - Marie-Anne LAUTOUT

Habitat - Sylvie AUBAUD

DIRECTIONS TECHNIQUES

Contrat Local de Santé
Romane MORVAN

Action sociale, Centre Social
Intercommunal
Cyrille CANTIN

**CENTRE INTERCOMMUNAL
D'ACTION SOCIALE**
Rozenn DREAU

SAAD - SIAAD - Myriam GUICHARD

Résidence autonomie - Magali LIMON

CULTURE
Vacant

Conservatoire - Yves TROVEL

Éducation artistique et culturelle
Céline LE BON

Commande publique
Magali LE BELLEC

AMÉNAGEMENT
David TOANEN

Construction - Hervé NOURRY

SIG - THD - Sandrine GUILLAUME

Infrastructures - Vacant

URBANISME
Katell NICOLAS

Petites villes de demain
Floria MOREAU

Planification - Virginie HAUTCHAMP

Droit des sols - Maxime HERVE

GESTION DU PATRIMOINE
Sébastien CARRÉ

**IMMOBILIER
ET PARC MATÉRIEL**
Manuel RAOULT

Bâtiments - Arnaud DENMAT

ESPACES PUBLICS
Anne HÈME

Voirie, festivités - Sophie JÉGOU

Espaces verts - Recrutement en cours

**EAU, ASSAINISSEMENT,
DÉCHETS**

Yoann CORRIGOU

Gestion des abonnés - Chrystelle LUCAS

Ingénierie Eau Assainissement
Benoît DUTHOIT

EXPLOITATION DÉCHETS
Franck DOARE

Collectes - Nathalie BOSCHER

**EXPLOITATION EAU ET
ASSAINISSEMENT**
Rodolphe BERTHELOT

Installations - Olivier BIZET

Réseaux - Yannick PRZYBYL

Contrôle - Régis LONGEARD

ENVIRONNEMENT
Romuald TOUSSAINT

GEMAPI - Caroline GUÉGAIN

Coordination Bassins Versants
Laura MONDÉSIR

Bocage et biodiversité
Rozenn GUILLARD

RETOUR EN IMAGES SUR...



31 janvier 2024

Master class de Christophe Vallette, fondateur et 1^{er} violon du célèbre quatuor DEBUSSY.

Un pur moment de musique, de plaisir et de bonne humeur qui restera gravé dans la mémoire des élèves et des enseignants du conservatoire de Lamballe Terre & Mer.



Mai 2024

Première édition de la Fête de la Nature.

Balades, ateliers, découvertes et rencontres : la Fête de la Nature a rassemblé petits et grands autour de la biodiversité du territoire.



8 juin 2024

Inauguration de la micro-crèche de Plémy et du Relais Petite Enfance.

Élus, agents, assistants maternels du territoire et parents ont découvert ce nouvel équipement éco-construit et adapté au projet pédagogique qui s'appuie sur la nature (présence de jardins sensoriels et d'espaces extérieurs).



3 juillet 2024

Formation à la cuisine évolutive.

Dans le cadre Projet Alimentaire Territorial, des représentants de quatre communes du territoire ont participé à une formation en cuisine évolutive, visant à concilier économies d'énergie, valorisation des produits de qualité et préservation des saveurs.



13 septembre 2024

Inauguration de la ligne Dinan - Lamballe.

Après 12 mois de travaux, les élus et partenaires ont inauguré la réouverture de la ligne Dinan-Lamballe, marquant une étape majeure pour la mobilité et l'attractivité du territoire.



18 septembre 2024

Sauvegarde des poissons de l'étang de Dahouët à Pléneuf-Val-André.

Avant la vidange complète de l'étang, étape initiale des travaux sur l'installation d'une double vanne, mulets, anguilles, bars et daurades ont été pêchés pour être relâchés dans la rivière en amont ou, en aval, dans la mer.



Novembre 2024

Salon de l'Habitat

Aux côtés de l'ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat), de l'ADIL (Association Départementale d'Information sur le Logement) et de SOLIHA (Association Solidarité Habitat), Lamballe Terre & Mer a accueilli plusieurs centaines d'habitants venus s'informer et bénéficier de conseils personnalisés dans le cadre du programme « Bonjour Habitat ».



4 décembre 2024

Journée Sport pour tous.

Une journée sportive et conviviale qui a réuni élus, associations, sportifs et grand public pour sensibiliser, de façon ludique, aux enjeux de l'accessibilité et du handicap.

STRATÉGIE CLIMAT ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

En 2024, Lamballe Terre & Mer a adopté son Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET), fruit de cinq années de travail collectif. Avec cinq objectifs prioritaires (exemplarité, mobilités bas carbone, préservation de l'eau, alimentation durable et développement des énergies renouvelables), la collectivité affirme sa volonté d'agir concrètement pour répondre aux défis climatiques tout en préservant la qualité de vie du territoire.

LE PCAET, UNE RÉPONSE CONCRÈTE AUX ENJEUX CLIMATIQUES

Le PCAET (Plan Climat Air-Énergie Territorial) de Lamballe Terre & Mer a été adopté en juillet 2024 après 5 ans de travail. Les 3 axes complémentaires :

- > atténuer les impacts climatiques ;
- > s'adapter aux effets du dérèglement climatique ;
- > préserver les ressources naturelles.

Il tend à répondre aux objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone et de la Planification Écologique. Il vise à allier décarbonation, sobriété des usages et préservation de l'environnement, tout en maintenant une vie sociale et économique de qualité.

Son plan d'actions est pragmatique avec 5 objectifs prioritaires : l'exemplarité de la collectivité, un schéma des mobilités bas carbone, la préservation de la ressource en eau, une alimentation de qualité et rémunératrice pour les producteurs et le développement des énergies renouvelables.

LES FAITS MARQUANTS EN 2024



> Définition de l'Atlas Énergétique Intercommunal avec l'ensemble des communes (inventaire des zones potentielles pour le développement du photovoltaïsme et de l'éolien sur le territoire).

> Transcription du PCAET dans le Contrat d'Objectifs Territorial (COT) de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) « Territoires Engagés dans les Transitions Écologiques » (Démarche de progrès continu).

QUELLES PERSPECTIVES POUR 2025 ?

> Concrétiser la production d'énergies renouvelables sur le territoire passe par plusieurs leviers : l'avancement des projets engagés en 2024 (photovoltaïque et réseaux de chaleur) et l'adhésion de Lamballe Terre & Mer à la SPLET'Armor, structure portée par le SDE 22 (Syndicat départemental d'énergie), qui permettra aux communes de bénéficier d'une ingénierie publique – pour accompagner le développement de leurs projets photovoltaïques.

> Mobiliser les services pour une meilleure prise en compte des enjeux de transition et travailler sur l'exemplarité de la collectivité.

> Créer un fonds de concours pour soutenir les communes dans la réalisation de projets d'investissement contribuant aux objectifs de la stratégie climat.

ZOOM SUR



Les zones d'accélération des énergies renouvelables

Adoptée en 2023, la loi APER (Accélération pour les Énergies renouvelables) encourage les communes à identifier des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAENR) pour favoriser leur développement à l'échelle locale. À Lamballe Terre & Mer, 16 communes se sont engagées dans cette démarche, en ciblant quatre types d'énergies : le solaire photovoltaïque (15 communes), l'éolien (7 communes), le biométhane (3 communes) et le solaire thermique (2 communes).

2 082GWh

C'EST LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE
TOTALE DU TERRITOIRE EN 2024

19%

C'EST LA COUVERTURE DE LA CONSOMMATION
ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE PAR LA PRODUCTION
D'ÉNERGIES RENOUVELABLES SUR LE TERRITOIRE



2

UN TERRITOIRE EN MOUVEMENT QUI DONNE DU SENS À L'EMPLOI

Lamballe Terre & Mer affirme sa volonté de faire de l'emploi un moteur de développement et de cohésion, en accompagnant les évolutions économiques et sociales du territoire.

L'Agglomération soutient la dynamique locale en favorisant l'innovation, en renforçant l'attractivité de ses zones d'activités, et en valorisant les initiatives entrepreneuriales.

Le développement touristique, étroitement lié à l'identité du territoire, contribue également à cette dynamique.

En mettant en valeur ses atouts naturels, patrimoniaux et culturels, Lamballe Terre & Mer crée de nouvelles opportunités d'activité et d'emploi, tout en affirmant son rayonnement.

ÉCONOMIE ET INNOVATION

Le territoire de Lamballe Terre & Mer constitue un pôle économique dynamique regroupant plus de 2 600 entreprises qui génèrent 30 000 emplois. Cette diversité économique s'appuie sur un large éventail de secteurs : agriculture, pêche, industrie, services, artisanat, commerce et tourisme. Le tissu économique local se distingue par la présence d'industries majeures spécialisées dans l'agroalimentaire, la pêche, la carrosserie industrielle et la filière bois, complétées par un réseau dense de PME-PMI à forte valeur ajoutée qui structurent l'ensemble du territoire.

LES FAITS MARQUANTS EN 2024



> En 2024, Baie d'Armor Industrie (BAI) a été lancée grâce à une étude du cabinet Artélia financée par la Préfecture, structurant la collaboration entre Lamballe Terre & Mer, Guingamp-Paimpol Agglomération, Leff Armor Communauté et Saint-Brieuc Armor Agglomération avec une répartition thématique des responsabilités. Une étude des besoins industriels suivra en 2025 pour finaliser la feuille de route.

> Lamballe Terre & Mer a instauré en juillet 2024 un prêt d'honneur local agricole, à taux zéro, en partenariat avec Saint-Brieuc Armor Agglomération. Destiné aux porteurs de projets (investissements < 200 000 €), il varie de 5 000 € à 15 000 € et est remboursable sur 5 ans, avec différé possible d'un an. L'accompagnement est assuré par Initiative Armor (association locale qui aide à la création et à la reprise d'entreprise).



Territoires d'industrie

Baie d'Armor Industrie

QUELLES PERSPECTIVES POUR 2025 ?

> Une démarche est engagée pour stabiliser le périmètre des 31 parcs d'activités et actualiser la grille tarifaire de cession du foncier économique.

> Un forum de l'alternance sera organisé à Lamballe-Armor, ainsi que deux jobs-dating à Pommeret et Jugon-les-Lacs, dans le cadre d'une politique en faveur de l'emploi et de la formation.

> La politique d'aide à l'installation agricole est en cours de révision pour mieux soutenir le renouvellement des générations et encourager les démarches agricoles vertueuses.

ZOOM SUR



Aménagement de l'espace d'activité de La Pilodie à La Bouillie

En 2024, Lamballe Terre & Mer a aménagé le parc d'activités de La Pilodie à La Bouillie, afin de favoriser l'implantation et le développement des entreprises locales. Composé de 11 lots de 346 à 1 633 m², ce site répond aux besoins des artisans du secteur. La dimension volontairement réduite des parcelles traduit une volonté d'optimisation du foncier.



Lancement d'un prêt d'honneur local agricole pour soutenir les porteurs de projets

LES CHIFFRES CLÉS 2024

41

AIDES PASS
COMMERCE
ARTISANAT

6

AIDES À
L'INSTALLATION
AGRICOLE

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Lamballe Terre & Mer bénéficie d'un riche littoral de plus de 40 km, où se situent deux stations touristiques reconnues. Le territoire, inscrit dans le périmètre du « Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel », valorise également son patrimoine à travers plusieurs communes labellisées. Grâce à une offre variée d'hébergements, d'activités de loisirs terrestres et maritimes, ainsi que de sentiers balisés, l'Agglomération attire des visiteurs en quête d'un cadre naturel préservé et d'une expérience à taille humaine.

LES FAITS MARQUANTS EN 2024



> Un appel à manifestation d'intérêt a permis de sélectionner un repreneur pour le site du Botrai, assurant la relance de la ferme pédagogique et la création d'un accueil pédopsychiatrique pour adolescents.

> La tempête CIARAN a gravement endommagé les sentiers de randonnée, impactant littoral, forêts et zones lacustres. Un important travail collectif a permis leur remise en état, tandis qu'un outil en ligne informe le public sur leur accessibilité et sécurité.



La Ferme du Botrai a trouvé de nouveaux repreneurs soutenus par l'Agglomération

ZOOM SUR



La réservation de paddles en libre-service

Porté par la région Bretagne et son pôle d'innovation touristique Ti Hub, le projet Nautic Lib vise à faciliter l'accès autonome au matériel nautique. Sur la destination « Baie de Saint-Brieuc - Paimpol - Les Caps », l'entreprise L'Eclozr a été retenue pour tester une solution de réservation de paddles en libre-service à Erquy. L'expérimentation, soutenue par une aide régionale, affiche un bilan positif et ouvre la voie à un déploiement élargi, y compris en milieu rural.

QUELLES PERSPECTIVES POUR 2025 ?

> Déploiement du GR Mon Tro Breizh et finalisation des sept dernières promenades communautaires avec conventions et signalétique.

> La SPL Lamballe Terre & Mer Tourisme a élaboré une stratégie marketing et de positionnement pour 2025-2028, intégrant les enjeux de la RSE pour le développement touristique.



Le projet Nautic Lib, réservation de paddles en libre-service

LES CHIFFRES CLÉS 2024

921 242€

DE TAXE DE SÉJOUR (+15.99%)

3 900 000

DE NUITÉES TOURISTIQUES

3

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE POUR RELEVER LES DÉFIS DE DEMAIN

Face aux défis environnementaux, Lamballe Terre & Mer s'engage pleinement dans la transition écologique afin de construire un territoire durable, résilient et solidaire. Cette démarche s'appuie sur trois compétences complémentaires : l'environnement et l'alimentation durable, la gestion des déchets, et l'eau et l'assainissement.

Ces actions permettent de préserver les ressources naturelles, de soutenir une alimentation locale, de limiter l'impact des déchets et de garantir une gestion responsable de l'eau.

Lamballe Terre & Mer agit ainsi concrètement pour améliorer le cadre de vie, protéger la biodiversité et répondre aux enjeux climatiques.

ENVIRONNEMENT ET ALIMENTATION DURABLE

Protéger l'environnement et la biodiversité, préserver la ressource en eau, tant en quantité qu'en qualité, et encourager une alimentation saine et durable sont des priorités majeures pour réussir la transition écologique. Ces enjeux transversaux interagissent étroitement avec les autres politiques publiques menées par Lamballe Terre & Mer. Ils doivent être intégrés à toutes nos actions et orienter nos choix afin de construire un développement durable et cohérent pour l'ensemble du territoire.

LES FAITS MARQUANTS EN 2024



> L'aménagement du seuil de l'étang de Dahouët à Pléneuf-Val-André, équipé d'une double vanne, permet à la mer de réintégrer l'étang, favorisant ainsi le passage des espèces, le transit des sédiments et le maintien des activités récréatives.

> Une première Fête de la Nature a rassemblé près de 600 participants autour d'animations variées, telles que rallye et kayak nature à Jugon-les-Lacs ou découverte des Landes de La Poterie, favorisant la sensibilisation de tous les publics.



Installation d'une double vanne à l'étang de Dahouët

ZOOM SUR



Circuit court et produits locaux à la cantine

Une tonne de coquilles Saint-Jacques, pêchées localement à Erquy et préparées par la Cuisine centrale, a été servie à 2 000 convives de la restauration collective, dont 200 écoliers. Une opération exemplaire en matière de circuit court et de valorisation des produits locaux de qualité.

QUELLES PERSPECTIVES POUR 2025 ?

> Concertation engagée avec 350 propriétaires pour finaliser le classement de la Réserve Naturelle Régionale Landes et bocage de La Poterie.

> Lancement d'une démarche « éclairage public et biodiversité » pour préserver la faune nocturne, en partenariat avec le SDE 22 et les communes volontaires.

> Passage de la Maison de l'Alimentation itinérante pour sensibiliser les habitants du territoire à une alimentation saine et durable.

LES CHIFFRES CLÉS 2024

37

CHEFS DE CANTINE FORMÉS À UNE ALIMENTATION PLUS DURABLE

150

EXPLOITANTS AGRICOLES ONT BÉNÉFICIÉ D' ACTIONS AGRO-ENVIRONNEMENTALES



Opération coquilles Saint-Jacques auprès de cantines scolaires du territoire

GESTION DES DÉCHETS

Lamballe Terre & Mer exerce la compétence collecte et traitement des déchets ménagers. En 2024, 46 250 tonnes ont été collectées sur l'ensemble du territoire, via les collectes individuelles, les points d'apport volontaire et les déchèteries. La priorité est de réduire cette quantité auprès des 39 000 foyers et 2 900 professionnels concernés.

LES FAITS MARQUANTS EN 2024



> La nouvelle déchèterie de Jugon-les-Lacs est entrée en service le 1^{er} juillet 2024, pour un coût de travaux de 1,92 million € HT.

ZOOM SUR



Tri des biodéchets

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le tri à la source des biodéchets est devenu obligatoire pour tous. Anticipant cette évolution depuis plus de dix ans, Lamballe Terre & Mer multiplie les actions pour accompagner cette transition : ateliers gratuits sur le compostage, vente de composteurs individuels, accompagnement des communes et des établissements (cantines, EHPAD, campings) pour mettre en place des solutions adaptées, ainsi que des projets de compostage partagé à l'échelle des quartiers ou des copropriétés.



Accompagnement vers le réflexe du compostage des biodéchets

QUELLES PERSPECTIVES POUR 2025 ?

> Approbation du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés qui fixe les orientations stratégiques jusqu'à 2027.

> À l'issue de l'été 2025, Lamballe Terre & Mer lancera l'application « MON TRI », dédiée à la gestion des déchets. Elle permettra aux usagers d'accéder facilement aux infos pratiques (jours de collecte, horaires des déchèteries) et de réaliser diverses démarches liées aux déchets ménagers.

LES CHIFFRES CLÉS 2024

11 100

TONNES D'ORDURES MÉNAGÈRES COLLECTÉES EN 2024, ÉQUIVALENT À L'ANNÉE 2023

5 400

TONNES DE DÉCHETS SÉLECTIFS COLLECTÉES EN 2024, ÉQUIVALENTS À L'ANNÉE 2023

8 500

TONNES DE DÉCHETS VERTS RÉCEPTIONNÉES EN DÉCHÈTERIES EN 2024, SOIT UNE BAISSSE DE 20%



Nouvelle déchèterie de Jugon-les-Lacs

EAU ET ASSAINISSEMENT

Depuis le 1^{er} janvier 2019, Lamballe Terre & Mer est responsable des services d'eau potable, d'assainissement collectif et non collectif sur l'ensemble du territoire. Elle assure à ce titre les investissements nécessaires et l'exploitation des équipements pour garantir la distribution de l'eau potable ainsi que la collecte et le traitement des eaux usées des habitants et des activités.

LES FAITS MARQUANTS EN 2024



> Une nouvelle station d'épuration à boues activées a été mise en service en septembre 2024 pour traiter les eaux usées d'Hénansal et La Bouillie, pour un coût de 1,5 million € HT.

> Le réservoir de Saint-Lazare à Lamballe a été rénové et remis en service en mai 2024, pour un montant de 545 000 € HT.

QUELLES PERSPECTIVES POUR 2025 ?

> Une nouvelle station d'épuration, d'un coût de 1,2 million € HT, sera opérationnelle début 2026 pour traiter les eaux usées des communes de Landéhen et Lamballe-Armor (Maroué et le bourg de Meslin).

> Le nouveau poste de relèvement des eaux usées du Mocquetet à Pléneuf-Val-André, ainsi que la rénovation des réseaux d'assainissement, seront opérationnels en novembre 2025, pour un coût de travaux de 2 millions € HT.

ZOOM SUR



La gestion durable de l'eau

En mars 2024, Lamballe Terre & Mer a défini des principes clés pour gérer et protéger la ressource en eau, incluant l'acquisition des périmètres de protection des captages très sensibles, la réhabilitation des unités de production et des réservoirs d'eau potable avec des investissements conséquents chaque année, le renouvellement progressif des réseaux à hauteur de 21 km par an, et l'objectif d'un rendement de réseau d'au moins 85 % dès 2025.



Nouvelle station d'épuration des eaux usées d'Hénansal et La Bouillie

LES CHIFFRES CLÉS 2024

49

STATIONS D'ÉPURATION POUR
30 000 ABONNÉS

13 200

DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT
INDIVIDUEL SUIVIS SUR LE
TERRITOIRE

1 600 km

DE RÉSEAU D'EAU POTABLE
POUR 4,5 MILLIONS DE M³
DISTRIBUÉS À 34 000 ABONNÉS
PAR AN.

4

UN QUOTIDIEN HUMAIN POUR NOUS RENDRE LA VIE PLUS SIMPLE

Lamballe Terre & Mer place la qualité de vie de ses habitants au cœur de son action.

À travers ses compétences en matière d'habitat, d'urbanisme, de mobilité, l'Agglomération façonne un cadre de vie fonctionnel, inclusif et adapté aux besoins de chacun.

Construire des logements accessibles, aménager des espaces de vie équilibrés, repenser les mobilités du quotidien : autant d'enjeux concrets pour dessiner un territoire à taille humaine et offrir à tous un quotidien plus fluide, plus agréable et plus durable, en conciliant proximité, accessibilité et respect de l'environnement.

HABITAT

Le marché du logement est tendu et les besoins évoluent. Lamballe Terre & Mer agit pour garantir à chacun un logement adapté à chaque étape de la vie, en facilitant l'accès au logement social ou à la première acquisition, la rénovation, la remise en usage des logements vacants et l'accompagnement des parcours résidentiels. Elle renforce son soutien aux communes, habitants et professionnels via un accueil universel à même de répondre à tout porteur de projet et assurer le lien avec les nombreux partenaires.

LES FAITS MARQUANTS EN 2024



> Validation du diagnostic du futur Programme Local de l'Habitat 2026-2031, ouvrant la voie à l'élaboration des orientations stratégiques et du programme d'actions.

> Approbation de la convention du Pacte territorial France Rénov', assurant la pérennisation du dispositif « Bonjour Habitat ».

QUELLES PERSPECTIVES POUR 2025 ?

> Valider le nouveau Programme Local de l'Habitat 2026-2031 et lancer sa mise en œuvre, en renforçant l'ingénierie, notamment pour la construction en fond de jardin et la transformation des grands logements.

> Préparer un avenant au Pacte Territorial pour y intégrer les missions d'accompagnement, afin de débloquer des subventions en faveur des ménages engageant des travaux d'amélioration énergétique et/ou d'adaptation au handicap.

> Contribuer à l'élaboration du Schéma Départemental des Gens du Voyage en vue de sa signature fin 2025. Pour Lamballe Terre & Mer, cela implique la réalisation d'un terrain locatif familial, d'un terrain de grand passage de moins de 4 ha, et d'un terrain de petite capacité.

ZOOM SUR



Le contrat de mixité sociale

Le 29 octobre 2024 s'est tenue la première réunion du contrat de mixité sociale, réunissant les quatre communes concernées par la loi SRU - Solidarité et Renouvellement Urbain (Erquy, Pléneuf-Val-André, Lamballe-Armor et Quessoy), les bailleurs sociaux, les services de l'État et le service Habitat de Lamballe Terre & Mer. Cet échange a permis d'identifier les difficultés rencontrées, notamment les projets en attente, et d'engager une collaboration pour accélérer la production de logements sociaux.



Inauguration des logements sociaux
« Les Plages » à Morieux (Lamballe-Armor)

LES CHIFFRES CLÉS 2024

2 695 424 €

DE TRAVAUX RÉALISÉS DANS LE
CADRE DU PROGRAMME D'INTÉRÊT
GÉNÉRAL PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

36

DOSSIERS D'AIDE À
L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ
REPRÉSENTANT 114 000 €
D'AIDES

1 076

APPELS REÇUS À LA PLATEFORME
« BONJOUR HABITAT »

URBANISME

Aménager le territoire, c'est organiser l'espace pour répondre aux besoins de tous : se loger, travailler, se déplacer, se divertir. C'est aussi accueillir de nouveaux habitants et soutenir les entreprises, tout en respectant les enjeux écologiques : sobriété foncière, biodiversité, protection des terres agricoles, énergie et climat. La collectivité accompagne les acteurs locaux en proposant outils, ingénierie, échanges d'expérience, expérimentations et solutions innovantes.

LES FAITS MARQUANTS EN 2024



> Adoption en avril de la Stratégie Foncière qui répartit les enveloppes foncières, allouées par le SCOT, afin de répondre aux besoins en économie et en équipements communautaires.

> Lancement du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) le 1^{er} septembre 2024 pour les 35 communes adhérentes au service ADS (Application du Droit des Sols).

ZOOM SUR



L'opération « Petite ville de demain » à Jugon-les-Lacs

La commune a bénéficié de l'accompagnement de Lamballe Terre & Mer pour son projet de création de logements et d'aménagement d'un parc paysager en plein centre-ville, sur le site de l'ancienne gendarmerie. Cela a permis d'expérimenter la procédure d'appel à projets afin de sélectionner un opérateur capable de mener à bien cette opération destinée à densifier le bourg.

QUELLES PERSPECTIVES POUR 2025 ?

> Les PLU (plans locaux d'urbanisme) communaux évoluent pour intégrer les objectifs de la loi Climat et Résilience, notamment la réduction de la consommation foncière.

> Déploiement du module AVIS pour simplifier la consultation des services internes de l'Agglomération dans le cadre des demandes d'urbanisme : chaque service dispose d'un tableau de bord pour suivre les demandes, et les avis sont transmis directement dans le logiciel de gestion des autorisations, sans passer par la messagerie.

> Mise en place à titre expérimental du « permis de louer » dans le centre-ville de Lamballe-Armor, un outil de lutte contre l'habitat indigne. Selon les résultats, il pourra être déployé dans d'autres communes volontaires.



Lancement du Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme

LES CHIFFRES CLÉS 2024

50%

DES DOSSIERS ONT ÉTÉ DÉPOSÉS SUR LE GNAU DANS LES TROIS MOIS SUIVANT L'OUVERTURE DU GUICHET

19

COMMUNES ACCOMPAGNÉES PAR LAMBALLE TERRE & MER DANS L'ÉLABORATION OU LA RÉVISION DE LEUR PLAN LOCAL D'URBANISME

MOBILITÉS

La mobilité est un besoin fondamental, au service du travail, de la formation, des loisirs, de la consommation, de la santé et du lien social. La desserte du territoire et des solutions de déplacement adaptées sont donc essentielles pour l'attractivité, le développement économique et la cohésion sociale pour l'Agglomération.

LES FAITS MARQUANTS EN 2024



> La concession de service public du réseau de transport arrive à échéance en juillet 2027. Pour anticiper cela, l'Agglomération a lancé une consultation visant à sélectionner un cabinet spécialisé chargé de réaliser un diagnostic des mobilités, d'analyser l'offre existante et de réfléchir aux solutions de demain. Elle soutient également le projet régional prévoyant 8 arrêts TER supplémentaires à la gare de Lamballe-Armor dès 2026.

> Campagne d'interpellation sur le covoiturage avec son partenaire Éhop sur le thème de l'« horoscoop » : stand sur le marché, réseaux sociaux...

QUELLES PERSPECTIVES POUR 2025 ?

> L'année 2025 sera consacrée à la préparation de la future offre, avec une réflexion globale sur la mobilité. Ce travail s'appuiera notamment sur un diagnostic précis des corridors de mobilité du territoire et des connexions avec les territoires voisins.

> L'Agglomération prévoit, de manière expérimentale, de créer de nouvelles dessertes vers plusieurs pôles de service, notamment l'HSTV à Moncontour, le pôle médical de Jugon-Plénée-Jugon, ainsi que vers le parc d'activités de La Tourelle, à partir de la gare de Lamballe-Armor.

ZOOM SUR



Ligne Lamballe-Armor – Dinan

La ligne ferroviaire reliant Lamballe-Armor à Dinan a été remise en service en juillet 2024. Elle assure désormais 4 allers-retours par jour entre les deux communes, renforçant ainsi l'offre de mobilité sur le territoire et facilitant les déplacements du quotidien. Ce projet structurant, dont le coût global s'élève à 53,8 millions €, bénéficie d'un cofinancement auquel l'Agglomération contribue à hauteur de 3,5 millions €. Cette participation témoigne de son engagement en faveur d'une mobilité durable et accessible pour tous.



Sensibilisation au covoiturage sur le marché de Lamballe-Armor

LES CHIFFRES CLÉS 2024

2 793

ABONNÉS AU TRANSPORT SCOLAIRE SCOLIBUS ET SES 55 CIRCUITS. PARMIS EUX, 70% SONT SCOLARISÉS À LAMBALLE-ARMOR.

78 712

VOYAGES SUR LE RÉSEAU DISTRIBUS

746 770

VOYAGES RÉALISÉS À LA GARE DE LAMBALLE-ARMOR ET AUX HALTES FERROVIAIRES DE PLESTAN ET PLÉNÉE-JUGON



UNE BELLE QUALITÉ DE VIE À TOUS LES ÂGES POUR NOUS RÉUNIR

À Lamballe Terre & Mer, la qualité de vie ne se résume pas à un cadre agréable : elle se construit au quotidien, pour tous, à chaque étape de la vie.

L'Agglomération agit concrètement pour répondre aux besoins des habitants, en développant des services de proximité dans les domaines de la santé, de l'action sociale,

de la petite enfance, de la jeunesse, de l'accompagnement du vieillissement, mais aussi de la culture et du sport.

En investissant dans ces domaines, Lamballe Terre & Mer fait le choix d'un territoire attentif, solidaire et vivant, où il fait bon grandir, vivre et vieillir ensemble.

ACTION SOCIALE ET SANTÉ

La politique d'action sociale communautaire joue un rôle clé dans le bien-être et l'épanouissement des individus. En tant qu'acteur du lien social, le Centre Social Intercommunal – La Boussole œuvre, à travers ses actions, animations et dispositifs d'accompagnement, à renforcer la qualité de vie des habitants et à favoriser le vivre-ensemble. Ces initiatives représentent des leviers et des déterminants majeurs pour l'amélioration de la santé sur notre territoire, tel que souligné dans le Contrat Local de Santé.

LES FAITS MARQUANTS EN 2024



> Portés par le Centre Social Intercommunal La Boussole, en collaboration avec ses ambassadeurs et partenaires associatifs, les trois « Disco-soupe » organisés sur différents secteurs du territoire ont rassemblé plus de 200 participants.

> En octobre, Lamballe Terre & Mer a accueilli dans ses locaux l'exposition « Des mots pour déstigmatiser la santé mentale », réalisée par l'association Mad Pride et rassemblant des œuvres d'artistes vivant avec des troubles psychiques, ainsi que des professionnels du secteur.

QUELLES PERSPECTIVES POUR 2025 ?

> Créer un forum unique (réunissant les deux réseaux partenaires pour favoriser un travail transversal) dédié à la santé mentale et à la parentalité.

> Étendre le programme d'animations Anim'&Vous et Rencontr'&Vous, conçu avec les familles et habitants pour rythmer la vie du territoire toute l'année.

> Continuer à déployer les actions de santé publique sur le territoire : accès aux soins, santé mentale et prévention du suicide, nutrition, santé environnementale, prévention des cancers, santé des aidants, etc.

ZOOM SUR



Le 1^{er} Forum Famille

Coordonné par la référente famille du Centre Social Intercommunal La Boussole, en partenariat avec le réseau parentalité, ce premier Forum Famille a rassemblé plus de 20 structures engagées auprès des familles du territoire. Stands, animations et expositions ont permis de valoriser le travail des professionnels et bénévoles qui accompagnent les parents à chaque étape de la vie de leurs enfants, de la petite enfance à l'âge adulte.



Les « Disco-soupe », des moments de partage autour de la cuisine de légumes invendus

LES CHIFFRES CLÉS 2024

100

AMBASSADEURS (ÉLUS, HABITANTS ET ASSOCIATIONS) MOBILISÉS EN 2024 POUR RELAYER LES BESOINS ET RENFORCER LE LIEN SUR TOUT LE TERRITOIRE.

50

PARTENAIRES MOBILISÉS POUR LES PROJETS DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ.

60

PERSONNES SENSIBILISÉES AUX RISQUES SOLAIRES AVEC LA LIGUE CONTRE LE CANCER.

ACCOMPAGNEMENT AU VIEILLISSEMENT ET AU MAINTIEN DE L'AUTONOMIE

Le Centre Social Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) accompagne à domicile les personnes âgées de plus de 60 ans et les personnes en situation de handicap via quatre services : aide et accompagnement à domicile (SAAD), soins infirmiers (SSIAD), résidence autonomie, portage de repas et téléassistance. En 2024, il a lancé la création d'un service autonomie unique, fusionnant aide et soins.

LES FAITS MARQUANTS EN 2024



> Amélioration significative de la santé financière du CIAS. Ainsi, la subvention d'équilibre accordée par Lamballe Terre & Mer a été réduite.

> Installation du siège du CIAS dans de nouveaux locaux situés rue Becquerel, dans la zone de la Tourelle à Lamballe-Armor.

ZOOM SUR



Le dossier médical partagé

Pour promouvoir de bonnes pratiques dans le domaine du numérique, le CIAS a intégré en 2024 une grappe numérique regroupant 17 autres établissements médico-sociaux. Un chargé de projet a piloté cette initiative, dont l'enjeu principal a été le déploiement du Dossier Médical Partagé. Désormais, chaque usager est identifié via son Identité Nationale de Santé, comme dans l'ensemble des établissements de santé.

QUELLES PERSPECTIVES POUR 2025 ?

> Préparation du lancement du nouveau service autonomie à domicile au 1^{er} janvier 2026 (qui implique le transfert de la gestion de l'activité soins gérée par le Centre Hospitalier de Penthievre et du Poudouvre vers le CIAS fin 2025).

> Préparation du transfert d'activité : consolidation juridique, mise à disposition du personnel du centre hospitalier, analyse de la flotte de véhicules et mise en place de nouveaux outils numériques.

> Début des travaux de réhabilitation des 58 logements de la résidence autonomie, située au 2 rue Charles de Blois à Lamballe-Armor.



213 aides à domicile interviennent auprès des usagers du CIAS

LES CHIFFRES CLÉS 2024

249 000 €

DE SUBVENTION D'ÉQUILIBRE VERSÉE
PAR LAMBALLE TERRE & MER
(1 841 000 € EN 2023)

1 100

PERSONNES ACCOMPAGNÉES

213

AIDES À DOMICILE
REPRÉSENTANT 133
ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN

PETITE ENFANCE

La petite enfance regroupe les modes d'accueil des 0-4 ans (individuel, collectif, à domicile) sur le territoire. Objectifs : garantir une offre diversifiée et de qualité, accompagner les familles via le guichet unique du Relais Petite Enfance, et soutenir l'éveil des enfants ainsi que les compétences parentales. Une attention particulière est apportée aux familles avec des besoins spécifiques : enfant en situation de handicap, horaires décalés...

LES FAITS MARQUANTS EN 2024



> La ludothèque va à la rencontre du public : écoles, ALSH, forums et festivals (Quai des Mômes, 22 V'la les Jeux), avec une centaine d'interventions réalisées hors de ses murs.

> Les micro-crèches de Plestan, Plénée-Jugon et Jugon-les-Lacs ont célébré leurs 10 ans aux côtés des familles et des professionnels. Un programme festif a rassemblé 150 participants : parcours sensoriel, jeux en plein air, balade en calèche et animations musicales.

QUELLES PERSPECTIVES POUR 2025 ?

> Mise en ligne du catalogue de la ludothèque permettant aux usagers de découvrir les nouveautés et de réserver les jeux et jouets.

> Aménagement des jardins en intégrant des éléments recyclés et des matériaux naturels pour favoriser l'éveil sensoriel des tout-petits.

> Poursuite de l'engagement des crèches pour un cadre sain à travers le nettoyage éco-responsable, l'optimisation des bâtiments, le tri des déchets et le développement d'activités durables. Une démarche bénéfique pour les enfants et les équipes, en cohérence avec les engagements locaux (PCAET/CLS).

ZOOM SUR



Ouverture de la micro-crèche à Plémy

Inaugurée en mars 2024 à Plémy, la micro-crèche « Les Petits Ménestrels de la Tourelle » (12 places) répond au besoin d'accueil sur le secteur. Éco-construite selon la norme RE2020, elle accueille également une antenne du Relais Petite Enfance. Son projet pédagogique, axé sur la nature, intègre jardins sensoriels et activités en extérieur.



Familles et professionnels ont fêté les 10 ans des micro-crèches du secteur Est

LES CHIFFRES CLÉS 2024

389

FAMILLES REÇUES
PAR LE RELAIS PETITE ENFANCE

2

PLACES D'INSERTION PROFESSIONNELLE À
LA CRÈCHE DE LAMBALLE-ARMOR POUR
SOUTENIR LES PARENTS ÉLOIGNÉS
DE L'EMPLOI

ENFANCE JEUNESSE

Structure éducative, mode d'accueil pour les familles, lieu ressource, soutien (individuel ou collectif), mais aussi loisirs, information, prévention... autant de termes qui définissent les services proposés aux enfants/jeunes de 3 à 25 ans, à leurs familles ainsi qu'aux nombreux partenaires du territoire. Dans un contexte national marqué par les fortes tensions sur les métiers de l'animation et face aux besoins exprimés de la part des familles, Lamballe Terre & Mer se mobilise pleinement pour garantir l'accueil des enfants.

LES FAITS MARQUANTS EN 2024



> Labellisation du Service Jeunesse en tant que structure d'accueil pour les volontaires du Corps Européen de Solidarité (CES), avec pour objectif d'accueillir un à deux volontaires afin de promouvoir la culture européenne.

> En juillet 2024, le Challenge de la Halle des sports du Liffré a rassemblé 200 enfants de 7 à 11 ans des accueils de loisirs pour une journée sportive proposée par les éducateurs sportifs et animateurs.

QUELLES PERSPECTIVES POUR 2025 ?

> Depuis plusieurs années, le nombre de jeunes participant au dispositif Mission Argent de Poche en été diminue, notamment parce que les jeunes de 17 ans trouvent plus facilement un emploi saisonnier. Pour 2025, il est prévu d'abaisser l'âge minimum de participation à 15 ans au lieu de 16 afin de toucher un nouveau public.

> La convention territoriale globale arrivant à son terme fin 2025, l'équipe Enfance Jeunesse va être mobilisée pour évaluer la première convention et déterminer, avec les différents groupes de travail et acteurs, les priorités à définir et le plan d'actions à mettre en œuvre concernant l'enfance et la jeunesse.

ZOOM SUR



La Fabri'K à anims

Le 13 avril 2024, lors de la 1^{ère} édition de « La Fabri'K à anims », une centaine de personnels saisonniers recrutés pour les activités enfance-jeunesse de l'été se sont retrouvés à l'ALSH Do'Minot à Lamballe-Armor. Cet après-midi de formation visait à renforcer leurs compétences à travers divers ateliers animés par les équipes permanentes de Lamballe Terre & Mer, abordant la réglementation, l'organisation de camps, les grands jeux, etc.



La Fabri'K à anims

LES CHIFFRES CLÉS 2024

3 022

JEUNES DE 3-17 ANS ONT BÉNÉFICIÉ
DES ACTIVITÉS ENFANCE JEUNESSE
EN 2024

61 464

PARTICIPATIONS DES ENFANTS
/ JEUNES AUX ACTIVITÉS DU
SERVICE

112

JEUNES DE 16-17 ANS ONT
PARTICIPÉ AU DISPOSITIF
MISSION ARGENT DE POCHÉ

CULTURE

L'engagement de l'Agglomération se concentre sur l'enseignement artistique (musique, danse, théâtre), de l'éducation artistique et culturelle tout au long de la vie, du soutien aux associations et aux évènements majeurs, ainsi que de l'organisation d'actions communautaires. En développant un réseau dense sur tout le territoire, Lamballe Terre & Mer vise à faciliter l'accès à la culture pour les publics éloignés, faisant de celle-ci un levier d'intégration, de compréhension du monde et de renforcement des solidarités.

LES FAITS MARQUANTS EN 2024



> Les évaluations du précédent projet d'établissement du conservatoire de musique et de danse ont commencé, tandis que l'écriture du prochain (2025-2031) est en cours. L'objectif est de renforcer les actions d'« aller vers » pour faciliter l'accès aux droits culturels des habitants de Lamballe Terre & Mer, en partenariat avec les acteurs culturels locaux et à travers diverses disciplines artistiques.

> Un concert du département de musiques actuelles s'est tenu au château de la Hunaudaye à Plédéliac, en juin 2024, dans le cadre du partenariat de longue date entre les deux structures.

QUELLES PERSPECTIVES POUR 2025 ?

> Finaliser le projet d'établissement du conservatoire 2025-2031 qui s'articulera autour de trois axes : favoriser l'accès aux droits culturels en allant vers les habitants, renforcer l'unité du territoire grâce au maillage des sites et aux actions menées, et développer la transversalité entre disciplines pour construire des parcours culturels cohérents.

> Dynamiser le réseau d'éducation artistique et culturelle en intégrant toutes les structures culturelles du territoire et en contractualisant avec les partenaires historiques : État, Région et Département.

> Encourager la présence artistique sur le territoire en soutenant l'action culturelle et les résidences de création.

ZOOM SUR



Une résidence d'artiste

Dans le cadre d'un appel à projets de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne, Lamballe Terre & Mer a soutenu le projet de résidence d'artiste de l'école de Plénée-Jugon et du regroupement de Plestan-Tramain. La compagnie Gazibul a ainsi proposé des ateliers artistiques, une résidence autour de la pièce « Défilé » et une restitution au festival Quai des Mômes, en partenariat avec Quai des Rêves de Lamballe-Armor.



Concert au château de la Hunaudaye

LES CHIFFRES CLÉS 2024

709

ÉLÈVES AU CONSERVATOIRE
DONT 79 EN CLASSES MUSIQUE
ET 37 EN CLASSES À HORAIRES
AMÉNAGÉS THÉÂTRE

3 792

ÉLÈVES TOUCHÉS PAR UNE
ACTION D'ÉDUCATION
ARTISTIQUE ET CULTURELLE
SUR LA SAISON 2023 - 2024

24

ÉVÈNEMENTS CULTURELS
ASSOCIATIFS DU TERRITOIRE
SOUTENUS POUR UN
MONTANT DE 34 300 €

SPORTS

Lamballe Terre & Mer gère et entretient plus de 10 équipements sportifs d'intérêt communautaire, accessibles aux clubs et écoles. Elle soutient la vie associative à travers des aides à l'accueil des jeunes dans les clubs, la formation des bénévoles et l'organisation d'évènements. Des éducateurs sportifs interviennent sur tout le territoire pour favoriser l'accès au sport pour tous et prêter du matériel pédagogique.

LES FAITS MARQUANTS EN 2024



> La première saison sportive à la Halle des sports du Liffré a été un succès avec 168 000 heures d'utilisation et 3 352 heures de créneaux proposées par les associations accueillies.

> Durant l'été 2024, des travaux de filtration ont été réalisés à La Piscine, centre aquatique communautaire à Lamballe-Armor, pour améliorer la qualité de l'eau et l'accueil des 107 000 baigneurs annuels, dans une démarche éco-responsable.



Modernisation du système de filtration de La Piscine à Lamballe-Armor

ZOOM SUR



Une année olympique

Lamballe Terre & Mer s'est inscrite dans la dynamique des Jeux paralympiques de Paris 2024 en accueillant une formation « Club inclusif » pour favoriser l'accueil des personnes en situation de handicap, les « Jeux de l'avenir » à la piscine, ainsi que des actions de sensibilisation à l'occasion de la Journée internationale du handicap en décembre.

QUELLES PERSPECTIVES POUR 2025 ?

> L'établissement investit dans la création d'un pas de tir à l'arc couvert à la station Sport Nature de Jugon-les-Lacs, pour permettre une pratique toute l'année et l'accueil de groupes autour des sports de nature.

> La piste d'athlétisme du complexe sportif du Penthièvre à Lamballe-Armor, mise en service en 1993, sera réhabilitée avec des travaux sur la piste ainsi que sur les aires de saut et de lancer, afin de renforcer son homologation régionale et accueillir à nouveau des évènements d'envergure.

LES CHIFFRES CLÉS 2024

7 000

SPECTATEURS À LA HALLE DES SPORTS DU LIFFRÉ À L'OCCASION DE 18 ÉVÈNEMENTS SPORTIFS

23 090€

D'AIDE AUX ASSOCIATIONS POUR LES « ÉCOLES DE CLUBS »



Succès pour la première saison sportive à la Halle du Liffré



LES FONCTIONS SUPPORT INDISPENSABLES À LA RÉUSSITE DE NOS MISSIONS

Pour que chaque mission de Lamballe Terre & Mer puisse être conduite avec efficacité, cohérence et réactivité, un ensemble de compétences transversales agit en appui constant des services. Ces fonctions support sont indispensables au bon fonctionnement de la collectivité : elles assurent la solidité de l'organisation, facilitent la mise en œuvre des projets, et garantissent la qualité du service public.

Si elles sont parfois moins visibles que les services directement en contact avec la population, leur rôle n'en est pas moins stratégique. Elles fournissent les outils, les méthodes, les expertises et les cadres nécessaires pour accompagner les agents, sécuriser les démarches et porter collectivement les ambitions du territoire.

COOPÉRATIONS TERRITORIALES

La coopération territoriale permet d'accompagner la mise en œuvre des financements européens par le portage du programme Feader-Leader pour les territoires de Lamballe Terre & Mer et Saint-Brieuc Armor Agglomération. Cela contribue également à l'articulation de l'action des financeurs (Région, État et ses opérateurs, Europe) avec les objectifs de la collectivité, à développer les démarches de démocratie participative avec le Conseil de développement et, enfin, d'inscrire l'égalité femme-homme dans les politiques publiques.

LES FAITS MARQUANTS EN 2024



> Signature avec la Région des conventions Leader 2023-2027 et « Bien Vivre Partout en Bretagne 2023-2025 ».

> La contribution des citoyens et représentants de structures réunis au sein du Conseil de développement a participé à enrichir le Plan Climat-Air-Énergie (PCAET) avant son adoption par le Conseil communautaire.



Lancement du programme Leader à Quessoy

ZOOM SUR



Lancement du programme européen Leader

En novembre, à Quessoy, le programme et son plan d'actions ont été présentés aux acteurs publics, privés et associatifs des 61 communes éligibles.

QUELLES PERSPECTIVES POUR 2025 ?

> Sélections des premiers projets pour le Fonds LEADER 2023-2027.

> Les déchets, l'évolution du trait de côte et les mobilités seront les premiers sujets de concertation qui seront présentés au Conseil de développement. Ce travail aboutira à des documents de synthèse et d'avis en 2025. D'autres sujets seront aussi envisagés, notamment autour de ce qui permet de bien vivre ensemble sur le territoire.

LES CHIFFRES CLÉS 2024

17

PROJETS RETENUS AU TITRE DU DISPOSITIF RÉGIONAL « BIEN VIVRE PARTOUT EN BRETAGNE 2023-2025 ».

1 397 269 €

MONTANT ALLOUÉ DANS LE CADRE DU PROGRAMME LEADER POUR 61 COMMUNES SUR LES AGGLOMÉRATIONS DE LAMBALLE TERRE & MER ET SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION



Visite du centre de tri de Kerval (Ploufragan) avec les membres du Conseil de développement

FINANCES

La Direction des Finances coordonne et pilote la gestion financière de la collectivité. Elle assure le suivi quotidien des dépenses (notamment le traitement des factures) et des recettes (dotations, fiscalité, subventions, emprunts). Elle garantit également la transparence de l'action publique en produisant des budgets et comptes clairs et fiables, présentés au Conseil communautaire. Enfin, elle se projette à moyen terme en suivant le plan pluriannuel d'investissements et en réalisant des analyses financières prospectives pour accompagner les décisions politiques sur l'ensemble du mandat.

LES FAITS MARQUANTS EN 2024



> Révision du pacte financier et fiscal, incluant notamment une nouvelle répartition du FPIC (Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales), la mise en place d'une politique de fonds de concours, ainsi que l'uniformisation du partage de la fiscalité liée aux éoliennes terrestres.

> Lancement des travaux de révision des statuts et compétences communautaires.

QUELLES PERSPECTIVES POUR 2025 ?

> Nouvelle organisation entre la Ville et l'Agglomération : ajustement budgétaire lié aux mouvements de personnel, transfert et répartition de biens, actualisation de la comptabilité analytique, et contribution à l'élaboration de la nouvelle convention de mutualisation.

> Poursuite de la révision des statuts et des compétences communautaires, suivie de la préparation des travaux de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLETC), en vue d'estimer le coût des compétences transférées entre l'Agglomération et ses communes membres.

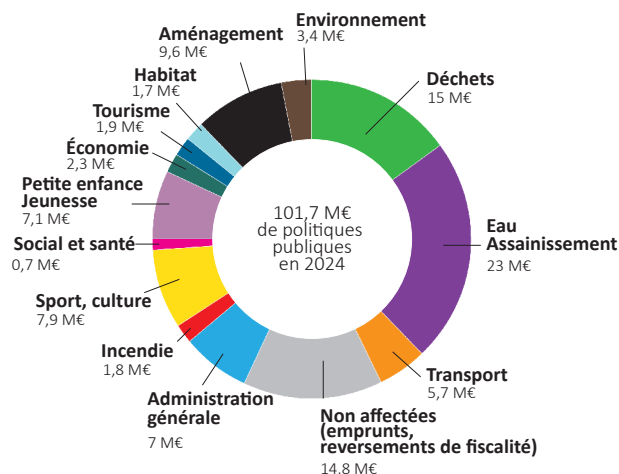
> Budget vert : le champ d'analyse des dépenses d'investissement sera élargi.

ZOOM SUR



L'annexe verte

La collectivité intègre une nouvelle annexe au Compte Financier Unique : l'annexe verte. Celle-ci permet de recenser et de répartir les dépenses d'investissement ayant un impact favorable sur la lutte contre le changement climatique, renforçant la transparence et la cohérence de l'action environnementale.



Budget des dépenses en politiques publiques 2024

LES CHIFFRES CLÉS 2024

11 535

FACTURES TRAITÉES

8

BUDGETS SUIVIS :
1 BUDGET PRINCIPAL
ET 7 BUDGETS ANNEXES

25 460

ÉCRITURES COMPTABLES
(MANDATS DE DÉPENSES
ET TITRES DE RECETTES)

RESSOURCES HUMAINES

La Direction des Ressources Humaines, en tant que fonction ressource, accompagne les directions, services et agents sur l'ensemble des volets RH : pilotage stratégique, gestion statutaire, recrutement, formation, santé au travail, prévention des risques et dialogue social. Sa politique s'articule autour de plusieurs enjeux majeurs : renforcer l'attractivité et la fidélisation, anticiper et développer les compétences, maîtriser la masse salariale, garantir la santé et la sécurité au travail, et accompagner les transformations de l'organisation.

LES FAITS MARQUANTS EN 2024



> Le lancement, entre mai et décembre 2024, d'une étude organisationnelle visant à préparer la mise en œuvre de la démarche NOVA (Nouvelles Organisations Ville-Agglomération).

QUELLES PERSPECTIVES POUR 2025 ?

> Le déploiement de la démarche NOVA, avec l'accompagnement des directions et des agents concernés par la démutualisation, et la mise en œuvre effective des mobilités d'environ 80 agents à compter du 1^{er} octobre 2025.

> Le lancement, fin 2025, d'un nouveau baromètre social, deux ans après le précédent, afin d'évaluer le climat interne suite à la mise en place des Nouvelles Organisations Ville-Agglomération.

ZOOM SUR



NOVA

De mai à décembre 2024, une étude organisationnelle conduite par le cabinet SGP (Stratégie et Gestion Publiques) a permis de définir la future organisation des services mutualisés de Lamballe Terre & Mer et Lamballe-Armor. Fondée sur une large concertation (élus, directions, agents, représentants du personnel), la démarche a abouti à la formalisation de Nouvelles Organisations Ville-Agglomération (NOVA), dont la mise en œuvre est prévue en 2025.

NOVA

Nouvelles Organisations Ville Agglomération

LES CHIFFRES CLÉS 2024

20

AGENTS À LA DIRECTION DES
RESSOURCES HUMAINES

2 092

JOURS DE FORMATION



Présentation aux agents des nouvelles organisations dans le cadre de NOVA

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE ET SYSTÈME D'INFORMATION

La Direction de la Transformation Numérique et des Systèmes d'Information (DTNSI) a pour missions de maintenir en conditions opérationnelles le parc informatique et téléphonique (fixe et mobile), de garantir la sécurité des systèmes d'information (cybersécurité), d'assurer une veille technologique et réglementaire, de faire évoluer les solutions techniques en fonction des besoins des services, de dépanner et accompagner les utilisateurs, ainsi que de piloter les projets liés aux outils informatiques métiers.

LES FAITS MARQUANTS EN 2024



- > Renforcement significatif de la cybersécurité avec le déploiement de nouveaux dispositifs de protection des réseaux et serveurs, ainsi que la mise en place d'une solution de sensibilisation au phishing, principale menace pesant sur le système d'information de la collectivité.
- > Migration de la plateforme bureautique avec le passage de la messagerie Zimbra à Exchange et Outlook, et harmonisation des outils grâce à l'implémentation d'Office 365 et Teams.

QUELLES PERSPECTIVES POUR 2025 ?

- > Organisation de temps d'échange et de réflexion pour explorer les usages concrets de l'intelligence artificielle (IA), ses opportunités (gain de temps, innovation) et ses défis éthiques (biais, protection des données, transparence, sens donné au travail). Expérimentation collective d'outils d'IA pour en mesurer le potentiel.
- > Rédaction d'une charte d'usage responsable de l'IA, alignée sur les valeurs du service public. Mise en place d'un comité de pilotage pour un déploiement maîtrisé, progressif et adapté à nos besoins, qui permette de faire de l'IA un levier de modernisation de notre action publique, sans sacrifier l'humain, tout en renforçant le lien avec les habitants et en préservant l'expertise des agents.
- > Organisation du réseau et de la donnée dans le cadre de NOVA, avec la séparation des environnements numériques entre Lamballe-Armor et Lamballe Terre & Mer, et l'optimisation des arborescences réseau pour une meilleure structuration de l'information.

ZOOM SUR



La stratégie de sobriété numérique

En tant qu'EPCI de plus de 50 000 habitants, Lamballe Terre & Mer a l'obligation d'élaborer une Stratégie de Sobriété Numérique afin de limiter l'impact environnemental du numérique (responsable de 4% des émissions de gaz à effet de serre, avec une progression de 6 % par an). Ce document, co-construit par un groupe de travail réunissant la DTNSI, des directeurs et des élus, sera mis en œuvre en 2026.



Sensibilisation des agents à la cybersécurité

LES CHIFFRES CLÉS 2024

3 627

TICKETS D'INCIDENT OUVERTS
ET TRAITÉS

340

ORDINATEURS

290

TÉLÉPHONES PORTABLES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, COMMANDE PUBLIQUE ET COMMUNICATION

Informers, expliquer, accompagner... que cela soit à destination des usagers ou de l'ensemble des élus et communes du territoire, l'Agglomération se doit d'exercer ses missions en toute transparence, coopération et pédagogie. L'administration générale, en sécurisant les actes et en rendant visible la gouvernance, et la communication, en expliquant et valorisant les actions menées, travaillent de concert pour donner sens au projet commun de territoire.

LES FAITS MARQUANTS EN 2024



> Lancement de la révision des statuts et de l'intérêt communautaire à travers des réunions de secteur dédiées et des rencontres directes avec les communes.

> Lancement de la refonte du site internet de l'Agglomération en concertation avec les différentes directions. Objectif : offrir aux usagers un outil tourné sur leurs besoins et usages avec une vigilance particulière sur l'accessibilité et la sobriété numérique.

QUELLES PERSPECTIVES POUR 2025 ?

> Approuver les statuts et l'intérêt communautaire.

> Valider les conventions de mise à disposition de locaux communaux au profit de Lamballe Terre & Mer.

> Lancement du nouveau site internet de Lamballe Terre & Mer.

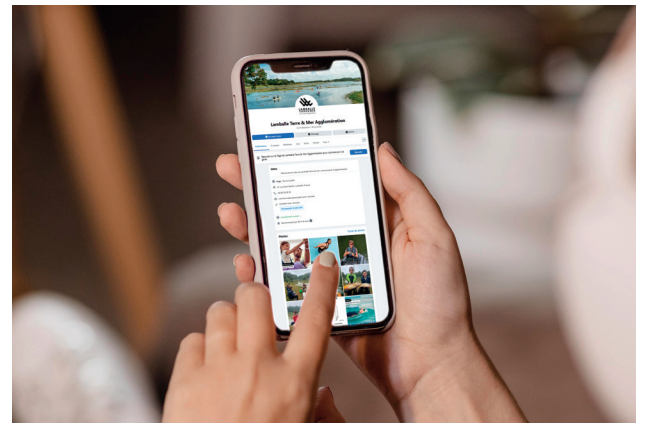
ZOOM SUR



Communication interne

Le baromètre social de 2023 a mis en lumière un besoin fort des agents : être mieux informés sur la vie de la collectivité et les actions menées en interne. Une communication claire et régulière a été identifiée comme un levier important de bien-être au travail et de sentiment d'appartenance.

Pour y répondre, l'exécutif a validé la création d'un poste de chargé de communication interne au sein de la Direction Communication. Sa première mission a été d'accompagner le lancement de la démarche NOVA (Nouvelles Organisations Ville-Agglomération) en informant et en impliquant les agents tout au long du processus.



Plus de 6000 abonnés sur la page Facebook de L'Agglomération

LES CHIFFRES CLÉS 2024

210

DÉLIBÉRATIONS PRISES

57

COMMUNIQUÉS DE PRESSE
PRODUITS POUR FAIRE CONNAÎTRE
L'ACTUALITÉ DE LA COLLECTIVITÉ

12 066

INTERACTIONS AVEC LE
CONTENU SUR LA PAGE
FACEBOOK DE LAMBALLE
TERRE & MER (+98,8% PAR
RAPPORT À 2023)

MAÎTRISE D'OUVRAGE ET GESTION DU PATRIMOINE

La Direction Aménagement assure la maîtrise d'œuvre des opérations de constructions, de rénovation et de réhabilitation pour répondre au plus près aux besoins des directions opérationnelles conformément aux orientations politiques des élus. Dans un contexte de raréfaction des ressources, d'augmentation des coûts de matériaux, de construction et des énergies, les aménagements doivent être les plus vertueux possibles voire innovants dès la conception en intégrant les notions de cycles de vie des équipements et de coût global pour la collectivité.

LES FAITS MARQUANTS EN 2024



> Dans le cadre de la démutualisation, Lamballe Terre & Mer prévoit la réhabilitation du site de Saint-Alban pour y accueillir un centre technique dédié à la gestion du patrimoine et à la maintenance des véhicules. Ce projet permettra aussi de structurer une véritable politique d'entretien du patrimoine communautaire.

> Conformément aux objectifs nationaux et aux spécificités du territoire, la Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP) est systématiquement intégrée dans les projets urbains, favorisant l'infiltration à la parcelle plutôt que le « tout tuyau ». Fortes de leur expérience locale, les équipes mettent cette expertise au service de l'ensemble du territoire pour répondre aux enjeux de désimperméabilisation des sols, maîtriser les coûts liés à des réseaux souvent surdimensionnés, et faciliter leur entretien.

QUELLES PERSPECTIVES POUR 2025 ?

> Mise en œuvre d'un programme de requalification des parcs d'activités, intégrant gestion durable des eaux pluviales, rationalisation du foncier, sobriété énergétique, renaturation des espaces et amélioration des mobilités douces.

> Mise en place d'un programme de maintenance pluriannuel du patrimoine, fondé sur un diagnostic complet, pour assurer sa conservation, planifier les investissements et accompagner les décisions des élus.

> Intégration systématique du coût global dans les projets, pour mieux anticiper les dépenses sur la durée de vie des équipements et optimiser les choix dans un contexte budgétaire et environnemental contraint.

ZOOM SUR



Remise à niveau des bassins du Bocage

Lamballe Terre & Mer gère le parc d'activités de la Ville-Es-Lan, avec 80 entreprises sur 80 hectares. Les eaux pluviales y sont traitées par deux bassins en cascade, Beausoleil (amont) et Bocage (aval). Après des pollutions passées, le bassin de Beausoleil a été réhabilité en 2021-2022 (85 000 € HT). Des études sont en cours pour restaurer les bassins du Bocage, avec un plan d'investissement prévu entre 2023 et 2026 pour leur curage et remise à niveau, totalisant environ 1,05 million € HT.



Remise à niveau des bassins du Bocage

LES CHIFFRES CLÉS 2024

117

PROJETS EN 2024
POUR 8,7 MILLIONS € TTC

68%

DE LA FIBRE DÉPLOYÉE À DATE
SUR LE TERRITOIRE

67

CHANTIERS DE VOIRIE
POUR 1,7M€



**LAMBALLE
TERRE & MER**

Communauté d'agglomération

Lamballe Terre & Mer

Espace Lamballe Terre & Mer
41 rue Saint-Martin
CS 83002
22404 LAMBALLE-ARMOR Cedex 4
tél 02 96 50 00 30



lamballe-terre-mer.bzh